



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION D'ILE DE FRANCE, PREFECTURE DE PARIS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de création du tronçon – ligne 18 verte « Aéroport d'Orly – Versailles Chantiers » (gares Aéroport d'Orly et CEA Saint-Aubin non incluses), du réseau de transport public du Grand Paris

En exécution de l'arrêté de Monsieur le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, en date du 17 février 2016, et en application des dispositions du code de l'environnement, il sera procédé **du lundi 21 mars au mardi 26 avril 2016 inclus**, soit une durée de 37 jours consécutifs, à une enquête publique relative au projet de création du tronçon « Aéroport d'Orly – Versailles Chantiers » de la ligne 18 (ligne verte), dans le cadre du schéma d'ensemble du réseau de transport public du Grand Paris (gares Aéroport d'Orly et CEA Saint-Aubin non incluses).

L'enquête publique s'ouvrira

le **lundi 21 mars 2016 à 8h30 et se terminera le mardi 26 avril 2016 à 19h00.**

Cette enquête porte à la fois sur l'utilité publique du projet et sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes d'Antony dans le département des Hauts-de-Seine, de Wissous, de Massy, de Palaiseau, d'Orsay, de Gif-sur-Yvette, de Saclay, de Villiers-le-Bâcle dans le département de l'Essonne, de Châteaufort, de Magny-les-Hameaux, de Guyancourt et de Versailles dans le département des Yvelines. Elle concerne également les communes de Voisins-le-Bretonneux dans le département des Yvelines et de Paray-Vieille-Poste dans le département de l'Essonne.

Cette enquête publique est conduite par une commission d'enquête ainsi constituée :

Le président : Monsieur Jean-Pierre CHAULET, général de gendarmerie, (ER).

Les membres titulaires :

- Monsieur Jacques BERNARD BOUSSIÈRES, ingénieur conseil en risques (ER) ;
- Monsieur Fabien GHEZ, ingénieur ;
- Monsieur Reinhard FELGENTREFF, gérant de société industrielle (ER) ;
- Monsieur Pierre BARBER, consultant en énergie, environnement et déchets ;
- Monsieur Yves MAENHAUT, ingénieur en ingénierie de réseau (ER) ;
- Madame Nicole SOILLY, cadre supérieur à la Poste (ER).

En cas d'empêchement de Monsieur Jean-Pierre CHAULET, la présidence de la commission d'enquête sera assurée par Monsieur Jacques BERNARD BOUSSIÈRES, membre titulaire de la commission.

Les membres suppléants :

- Madame Agnès BAULE, ingénieure écologue généraliste ;
- Monsieur Michel GARCIA, architecte DPLG (ER).

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par le premier des membres suppléants.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, un exemplaire du dossier d'enquête, comprenant notamment l'étude d'impact et les dossiers de mise en compatibilité des documents d'urbanisme, sera déposé et mis à la disposition du public dans les lieux d'enquête indiqués ci-dessous :

PARIS

Paris - Siège de l'enquête

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris
Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA)
Unité territoriale de Paris - Service utilité publique et équilibres territoriaux - Pôle urbanisme d'utilité publique
5 rue Leblanc - 75911 Paris Cedex 15

HAUTS-DE-SEINE

Nanterre - Préfecture

Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau des élections et des libertés publiques - section enquêtes publiques et affaires foncières
167 avenue Joliot Curie - 92013 Nanterre Cedex
Antony - Mairie
Service Urbanisme Place de l'Hôtel de Ville
BP 60086 - 92161 Antony Cedex

ESSONNE

Evry - Préfecture

Direction des relations avec les collectivités locales - bureau des enquêtes publiques, des activités foncières et industrielles
Boulevard de France - 91000 Evry
Gif-sur-Yvette - Mairie
Direction de l'urbanisme et de l'aménagement
9, square de la Mairie - 91190 Gif-sur-Yvette
Massy - Mairie
Direction de la communication externe
1, avenue du Général de Gaulle
91300 Massy Cedex
Orsay - Mairie
Service urbanisme
2, place du Général Leclerc - 91401 Orsay
Palaiseau - Mairie
Service urbanisme
91, rue de Paris - CS 95315
91125 Palaiseau Cedex

Paray-Vieille-Poste - Mairie

Service urbanisme,
Place Henri Barbusse - BP 73
91551 Paray-Vieille-Poste

Saclay - Mairie

Direction générale des services
12, place de la Mairie - 91400 Saclay

Villiers-le-Bâcle - Mairie

Service urbanisme
Place de la Mairie - 91190 Villiers-le-Bâcle

Wissous - Mairie

Direction générale des services
Place de la Libération - 91320 Wissous

YVELINES

Versailles - Préfecture

Direction de la réglementation et des élections - bureau de l'environnement et des enquêtes publiques
1 avenue de l'Europe - 78000 Versailles

Châteaufort - Mairie

Service urbanisme
19, place Saint Christophe - 78117 Châteaufort

Guyancourt - Mairie

Service urbanisme
14, rue Ambroise Croizat - BP 32
78041 Guyancourt Cedex

Magny-les-Hameaux - Mairie

Direction des services à la population et des affaires juridiques
1, place Pierre Bérégovoy - BP 10033
78772 Magny-les-Hameaux Cedex

Voisins-le-Bretonneux - Mairie

Direction des services techniques - service urbanisme,
1, place Charles de Gaulle
78960 Voisins-le-Bretonneux

Versailles - Mairie

Service urbanisme
Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris - RP1144
78011 Versailles Cedex

régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement -Unité territoriale de l'équipement et de l'aménagement de Paris (UTEA) – Service utilité publique et équilibres territoriaux – Pôle urbanisme d'utilité publique) à l'attention de Jean-Pierre CHAULET, président de la commission d'enquête publique de la ligne 18 – 5 rue Leblanc 75911 Paris cedex 15. Toutes ces observations adressées par courrier seront annexées au registre d'enquête publique ouvert au siège de l'enquête et seront consultables sur place pendant toute la durée de l'enquête.

De plus, en tant que moyen de communication complémentaire, des observations, propositions et contre-propositions pourront aussi être déposées, de manière électronique, sur un registre dématérialisé du lundi 21 mars 2016, à 8h30 au mardi 26 avril 2016 à 19h via le site Internet suivant : www.enquetepubliqueligne18.fr

Conformément à l'article 7 de la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010, la Société du Grand Paris assure la maîtrise d'ouvrage du projet. Pendant la durée de l'enquête publique, les demandes d'informations pourront être adressées à : Madame Catherine HO-THANH – direction juridique – Société du Grand Paris-Immeuble « Le Cézanne » – 30, avenue des Fruitières – 93200 Saint-Denis.

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux de permanences, aux dates et heures indiqués ci-dessous :

VERSAILLES

Mardi 22 mars 2016 de 9h00 à 12h00

Samedi 2 avril 2016 de 9h00 à 12h00

Lundi 25 avril 2016 de 14h00 à 17h00

GUYANCOURT

Lundi 21 mars 2016 de 14h00 à 17h00

Samedi 9 avril 2016 de 9h00 à 12h00

Mardi 26 avril 2016 de 14h00 à 17h00

VOISINS LE BRETONNEUX

Jeudi 24 mars 2016 de 9h00 à 12h00

Mercredi 6 avril 2016 de 17h00 à 20h00

Samedi 23 avril 2016 de 9h00 à 12h00

MAGNY-LES-HAMEAUX

Lundi 21 mars 2016 de 9h00 à 12h00

Samedi 2 avril 2016 de 9h00 à 12h00

Mercredi 13 avril 2016 de 16h00 à 19h00

Mardi 26 avril 2016 de 9h00 à 12h00

CHATEAUFORT

Jeudi 24 mars 2016 de 16h00 à 19h00

Samedi 9 avril 2016 de 9h00 à 12h00

Jeudi 14 avril 2016 de 16h00 à 19h00

Samedi 23 avril 2016 de 9h00 à 12h00

VILLIERS-LE-BACLE

Mercredi 30 mars 2016 de 9h00 à 12h00

Samedi 9 avril 2016 de 9h00 à 12h00

Jeudi 14 avril 2016 de 15h00 à 18h00

Mardi 26 avril 2016 de 9h00 à 12h00

SACLAY

Samedi 2 avril 2016 de 9h00 à 12h00

Jeudi 7 avril 2016 de 14h30 à 17h30

Jeudi 14 avril 2016 de 9h00 à 12h00

Mardi 26 avril 2016 de 14h30 à 17h30

GIF-SUR-YVETTE

Mardi 22 mars 2016 de 9h00 à 12h00

Jeudi 31 mars 2016 de 15h00 à 18h00

Samedi 9 avril 2016 de 9h00 à 12h00

Lundi 25 avril 2016 de 15h00 à 18h00

ORSAY

Mardi 22 mars 2016 de 15h00 à 18h00

Samedi 2 avril 2016 de 9h00 à 12h00

Mercredi 6 avril 2016 de 15h00 à 18h00

Mardi 26 avril 2016 de 15h00 à 18h00

PALaiseau

Mardi 22 mars 2016 de 16h00 à 19h00

Jeudi 31 mars 2016 de 14h30 à 17h30

Samedi 9 avril 2016 de 9h00 à 12h00

Vendredi 22 avril 2016 de 14h30 à 17h30

MASSY

Mardi 22 mars 2016 de 9h00 à 12h00

Samedi 2 avril 2016 de 9h00 à 12h00

Mercredi 6 avril 2016 de 15h00 à 18h00

Samedi 23 avril 2016 de 9h00 à 12h00

ANTONY

Lundi 21 mars 2016 de 9h00 à 12h00

Samedi 9 avril 2016 de 9h00 à 12h00

Vendredi 15 avril 2016 de 9h00 à 12h00

WISSOUS

Mardi 22 mars 2016 de 9h00 à 12h00

Mardi 5 avril 2016 de 16h00 à 19h00

Samedi 16 avril 2016 de 9h00 à 11h45

PARAY-VIEILLE-POSTE

Espace Tabarly

75 avenue Paul Vaillant Couturier
Mardi 22 mars 2016 de 14h00 à 17h00

Samedi 2 avril 2016 de 9h00 à 12h00

Jeudi 21 avril 2016 de 9h00 à 12h00

En outre, **quatre réunions d'information et d'échanges avec le public** seront organisées dans les lieux, aux dates et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

COMMUNE	LIEU	ADRESSE	DATE	HORAIRE
MASSY	Espace Liberté	1 avenue du Général de Gaulle	22 mars 2016	20h00
VERSAILLES	Théâtre Montansier	13 rue des Réservoirs	4 avril 2016	20h00
GUYANCOURT	Pavillon Waldeck Rousseau	Rue Jacques Ange Gabriel	14 avril 2016	20h00
GIF-SUR-YVETTE	Supélec Amphithéâtre Janet	Plateau du Moulon 3 rue Joliot Curie	8 avril 2016	20h00

La commission d'enquête établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et consignera dans un document séparé ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables au projet. Le président de la commission d'enquête transmettra ensuite le dossier de l'enquête publique et les registres accompagnés du rapport et des conclusions motivées au préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, et, simultanément, une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif de Paris.

Toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête, pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, et dans les préfectures des Hauts-de-Seine, de l'Essonne, des Yvelines et dans les mairies des communes où s'est déroulée l'enquête. De même, ces documents seront consultables sur le site internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

Sous réserve des résultats de l'enquête publique, le projet de création du tronçon « Aéroport d'Orly – Versailles Chantiers » - ligne 18 verte -, (gares Aéroport d'Orly et CEA Saint-Aubin non incluses) du réseau de transport public du Grand Paris sera déclaré d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat. La déclaration d'utilité publique précitée, prise par décret en Conseil d'Etat, emportera approbation des nouvelles dispositions des différents documents d'urbanisme concernés.

Le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public **aux jours ouvrables et horaires habituels d'ouverture au public** dans les lieux précités. La préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, siège de l'enquête, sera ouverte les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le dossier d'enquête publique sera également mis à disposition du public via le lien Internet dédié de la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris, à l'adresse suivante : www.enquetepubliqueligne18.fr au plus tard à la date d'ouverture de l'enquête publique.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées par écrit à l'attention du président de la commission d'enquête, pendant toute la durée de l'enquête, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris (Direction